Commune de Hotton

- 12 villages pour 5534 habitants (+115 de 2012 à 2018, soit 2,1%)
- 57,31 km² dont 23 % en zone urbanisable, 28,83 % en zone forestière et 29,26 % en zone agricole
- La Commune est propriétaire de 1.100 ha de forêts sur son territoire, de 300 ha à Burg Reuland, de 110 ha à Tenneville et de 85 ha à Ste Ode

Déclaration de politique communale 2018-2024

Déterminer notre avenir, c'est faire des choix POUR et AVEC le citoyen.

La majorité en place a marqué le souhait de se mobiliser pour :

1. **poursuivre le travail réalisé depuis 2012 ;**
2. **proposer des nouveaux projets ;**
3. **répondre aux intérêts de nos concitoyens**.

Ce document représente la synthèse des programmes proposés par les deux groupes composant la majorité. Il est également le fruit des échanges que nous avons pu avoir avec la population au cours des derniers mois. Il sera orienté selon cinq grands axes :

- **Axe 1 – Une bonne gouvernance ;**
- **Axe 2 – Mieux vivre ensemble ;**
- **Axe 3 – Créer une valeur ajoutée et dynamiser l'emploi ;**
- **Axe 4 – Vie sociale et culturelle ;**
- **Axe 5 – Un cadre de vie agréable**.

Largement exprimés dans la rue, les enjeux sociétaux actuels sont principalement écologiques (**LE CLIMAT**), numériques **(LA TRANSITION**) et ruraux (**NOTRE IDENTITE**).

Les moyens sont de plusieurs ordres : les collaborations avec les entités voisines, les synergies entre les différents acteurs communaux et para-communaux et l'implication des citoyens.

Nous ne doutons pas que la bonne volonté de tous les groupements politiques autour de la table sera de mise.

Cette déclaration devra également servir de base pour un des futurs enjeux pour notre commune, à savoir la mise en place de son PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL (PST), qui sera élaboré et entrera en vigueur dans le courant de l'année 2019. Ce plan inscrira Hotton dans une vision à long terme.

Bourdon

Deulin

Fronville

Hampteau

Hotton

Marenne

Melreux

Menil-Favay

Monteuville

Monville

Ny

Werpin

AXE 1 – UNE BONNE GOUVERNANCE

✓ Une gestion financière saine

- **stabiliser les taxes** (sauf éventuellement celles répondant au coût vérité), pour autant que l'autorité supérieure tienne tous ses engagements ;

- organiser la **recherche de subsides** (PIC-PCDR-appels à projet…) et attirer de nouveaux investisseurs ;

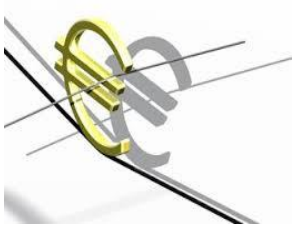

- maintenir une **comptabilité propre** en continuant de nettoyer les non-valeurs, avec une trésorerie journalière exempte de découvert bancaire ;

- travailler avec les communes voisines pour **mutualiser les dépenses** : Pays de Famenne, GAL Pays de l'Ourthe, Intégra+, Famenne Energie, Maison du Tourisme Famenne-Ardenne,…

- enfin mener le programme dans la limite des possibilités financières…

✓ En route vers la transition numérique

- développer la **communication de l'administration vers la population** et inversement dans le respect du RGPD ;
  - en ouvrant l'accès à des documents administratifs via Internet (guichet électronique) ;
  - en développant « Wallonie en poche », un outil indispensable pour les citoyens et les touristes mais également un portail vers le monde des Smart Cities ;
  - en intégrant de nouveaux services : utilisation de « Be alert » pour alerter la population en cas d'urgence.

- **moderniser certains outils** notamment le site internet afin d'avoir une communication claire et structurée ;

- utiliser les **réseaux sociaux** en tant que canal de communication afin d'améliorer l'image de notre commune à l'intérieur et à l'extérieur et toucher rapidement la population ;

- utiliser les **nouvelles technologies** en tant que vecteur essentiel pour atteindre les objectifs communaux dans une démarche de développement durable ;

- **impliquer les citoyens** de tout âge en organisant des formations en collaboration avec l'espace public numérique.

✓ Services communaux et synergies

- poursuivre le travail de la **plateforme inter-services** pour mutualiser les efforts et les activités entre les acteurs communaux et pour mettre en valeur le travail des agents des services communaux et para-communaux ;

- donner une destination aux locaux désertés par la police locale ;

- renforcer les **synergies entre commune et CPAS** ainsi qu'avec les communes voisines en matière sociale.

AXE 2 – MIEUX VIVRE ENSEMBLE

✓ Le citoyen dans la démocratie

- la **concertation** doit être mise en action :
  - avec les associations ;
  - avec les commissions existantes ;
  - en créant d'autres commissions comme la commission propreté ou le conseil de la jeunesse ;
  - en rencontrant les citoyens chaque fois qu'un problème ponctuel le demande que ce soit dans une rue, un quartier ou un regroupement de citoyens,…

- poursuivre **l'implication des citoyens** dans les prises de décision à travers des démarches telles que la CLDR, la CCATM ;

- **regrouper les forces vives** autour d'un projet fédérateur en matière commerciale ;

- **intégrer des projets citoyens** au travers de budgets participatifs.

✓ Le civisme et la vie en communauté

- **exploiter les outils existants** : règlement général de police, code de la route, code de la forêt, contrat rivière…

- faire **appliquer les règles existantes** par l'action de la police et des agents constatateurs, par des radars préventifs et répressifs et par l'installation de caméras pour sanctionner chaque fois que c'est nécessaire ;

- conscientiser : « ***la propreté c'est l'affaire de tous ».*** Ça commence à la maison pour essaimer vers les rues de nos campagnes, vers nos forêts, vers nos rivières et ruisseaux…

- mise en valeur de **citoyen(s) méritant(s)** ;

- être attentif et renforcer le **respect en matière d'origine ethnique**, de **pratique religieuse** et de **genre** ;

- développer la **solidarité locale, intergénérationnelle** et **inter-villages** en encourageant le bénévolat et les initiatives citoyennes (SEL, repair café…) ;

- mettre à disposition des comités des outils pour les aider à remplir leurs tâches administratives.

✓ La supra-communalité :

- poursuivre les **activités intercommunales** dans le cadre des bassins de vie (Intégra+, GAL Pays de l'Ourthe, Pays de Famenne, CRO, MTFA…).

AXE 3 – CRÉER UNE VALEUR AJOUTÉE ET DYNAMISER L'EMPLOI

✓ Commerce

- **regrouper les « forces vives »**: les commerces (grandes surfaces, commerçants, secteur Horeca), les entreprises et PME, ainsi que les professions libérales :
  - pour donner une image dynamique et une vitrine de la commune ;
  - pour créer de la solidarité ;
  - pour s'ouvrir vers l'extérieur ;
  - pour favoriser le circuit court et l'économie locale.

- maintenir les **aides à l'installation et à la rénovation des commerces** ;

- développer le **parc d'activités économiques** (PAE) de Bourdon.

✓ Hotton, commune touristique

- développer le **tourisme vert** :
  - par les investissements au cœur de Hotton ;
  - par le RAVeL ;
  - par les promenades (entretien, aires de pique-nique…) ;
  - par la création de liens entre les grottes et le centre de Hotton, en mettant en valeur le parc communal,

- Rendre plus visible le **Syndicat d'Initiative,** une **vitrine** et un **moteur** promotionnel ;

- organiser des **synergies** entre le secteur Horeca, le Syndicat d'Initiative, les hébergements (campings, gîtes, parking mobil-home…), les attractions (Rivéo, promenades, Ravel, grottes…) ;

- accentuer la politique volontariste en matière de **jumelage :**
  - renforcer les relations avec Izegem, Bergholtz, Fronville ;
  - ouvrir un jumelage vers la Communauté germanophone avec une commune associant : des activités autour du thème de l'eau (pour collaborer avec Riveo), un carnaval, une fanfare, une chorale,…

✓ L'emploi

- veiller à faire de la **création d'emploi** une thématique dans toutes les actions mises en place ;

- Transmettre les **offres d'emploi** via l'agent ALE ;

- promouvoir les **formations.**

- Soutien de la **réinsertion professionnelle**.

AXE 4 – VIE SOCIALE ET CULTURELLE

✓ La petite enfance

- maintenir les **primes de naissance** et **l'intervention logopédie** ;
- collaborer avec le '**Jardin des familles**', par exemple en offrant des dépliants d'information lors de la déclaration de naissance ;
- promouvoir la **maison communale d'accueil de l'enfance** (MCAE) et le service des gardiennes encadrées ;
- répertorier le **baby-sitting** et les **garde-malades** en collaboration avec la commune et le CPAS ;
- créer, au niveau de la MCAE, une **halte-garderie** si la demande est présente.

✓ L'enseignement maternel et primaire

- Le tissu communal est riche de ses **3 réseaux** :
  - Fédération Wallonie-Bruxelles à Melreux ;
  - Ecoles communales à Hotton et Hampteau ;
  - Ecoles libres à Bourdon, Hotton et Melreux.
- promouvoir les **synergies** au niveau de l'accueil extrascolaire, des garderies, des plaines de vacances, de la commission communale de l'accueil, du Conseil Communal des Enfants et à travers les avantages sociaux…
- développer **l'immersion en néerlandais** à Hampteau en y apportant une collaboration avec une école d'Izegem ;
- mener des actions de **sensibilisation** : mobilité vers l'école, sport, environnement, cérémonies patriotiques et accès aux nouvelles technologies…

✓ La jeunesse

- **soutenir** les comités des jeunes : locaux à disposition et matériel pour l'événementiel ;
- créer un **Conseil consultatif des jeunes** pour amener à l'ouverture éventuelle d'une maison de jeunes ;
- **informer** sur les stages, jobs d'étudiant, formations, emplois ;
- agir sur la **prévention alcool-drogues** ainsi que sur les risques de la **conduite automobile**…

✓ Les seniors

- **encadrer l'hébergement des aînés** :
  - dynamiser le **développement des Arches** (Résidence-services à Hotton et MR-MRS à Amonines) en menant des actions et une politique de bon père de famille ;
  - compléter le partenariat avec les **résidence-services privées ;**
  - encadrer le **maintien à domicile** par notre Service d'Aide Familiale (SAFA) ;

- recréer un **conseil consultatif des aînés** qui se fixe des objectifs clairs et précis sur les 6 années à venir.
- participer à la commission « **Soins et Santé de nos aînés** » avec le SAFA.

✓ Sport pour tous

- poursuivre **l'aide financière aux clubs sportifs sans salle** ;
- favoriser la collaboration entre les différents clubs pour entretenir, rationaliser et optimiser **l'utilisation des équipements** ;
- soutenir structurellement et financièrement toute **nouvelle initiative** ;
- encourager la **mobilité sportive** (marche, vélo) ;
- créer un **parcours santé**.

✓ La culture

- **soutenir** et mettre en valeur le **Centre Culturel** dans le cadre de son développement lié au nouveau décret ;
- **collaborer** avec les écoles, les associations, le centre Henri Dunant,…
- valoriser les **talents locaux** ;
- valoriser le **bénévolat** ;
- utiliser des **églises** à des fins culturelles par les associations, le centre culturel et les écoles ;
- épauler les **associations villageoises** et leurs activités en impliquant l'Espace culturel ;
- mettre en route la **maison de village de Hampteau** en confiant la gestion à un regroupement de représentants des divers pôles d'activités de la commune ;
- réfléchir à l'avenir du cinéma « Le Plaza », en collaboration avec ses exploitants.

AXE 5 – UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

✓ **Climat :** cette problématique est définitivement sur le devant de la scène politique et personne n'y échappera. Quel que soit le niveau de décision, **l'urgence est décrétée**. Elle sera prise en compte dans nos projets.

- Action énergie :
  - poursuivre la mise en œuvre du **plan d'action pour une énergie durable (PAED) ;**
  - analyser tous les projets en terme de **développement durable** ;
  - poursuivre la **politique d'économie d'énergie** et d'utilisation d'énergies moins polluantes au sein des bâtiments publics et recourir aux **subsides UREBA** à chaque fois que c'est possible ;
  - mettre à la disposition des citoyens des outils pour améliorer la **performance énergétique de leur habitation** (Rénov'Energie, prime énergie, Famenne énergie, Intégra+…) ;
  - recourir aux **nouvelles technologies** dans une démarche de développement durable.

- Action eau
  - protéger la **qualité de l'eau** en poursuivant l'épuration collective ;
  - soutenir **l'épuration individuelle** où l'égouttage est impossible ;
  - installer des **fontaines d'eau** dans les **écoles** ;
  - encourager **l'économie de l'eau potable** (citernes d'eau de pluie).

- Action biodiversité
  - poursuivre les actions telles que : fauchage tardif, prés fleuris, plan Maya, projet LIFE,…

- Action forêt
  - poursuivre la gestion rationnelle du **patrimoine forestier** en collaboration avec le DNF dans le respect de la certification PEFC ;
  - entretenir les promenades et les **voiries forestières ;**
  - repérer, nettoyer et sanctionner les **dépôts sauvages.**

- Action Agriculture
  - protéger les **zones agricoles** et les équiper en harmonie avec le tourisme et le cadre de vie…
  - mener des actions ponctuelles : récupération des plastiques et taille des haies.

- <u>Action cadre de vie</u>

  - lutter contre les i**ncivilités** : caméras, commission propreté, service travaux, agent constatateur…

  - placer des **poubelles-cendriers** devant les bâtiments publics ;

  - appliquer le nouveau règlement en matière de **bien-être animal.**

- <u>Action ruralité</u>

  - poursuivre le Plan Communal de Développement Rural **(PCDR)-** Agenda local 21 avec la prise en compte 'Climat' dans tous les projets ;

  - améliorer progressivement **l'équipement des villages** ; parkings, salles, espaces conviviaux, plaines de jeux…

  - action particulière sur le **patrimoine local** et le **petit patrimoine ;**

  - poursuivre le travail de longue haleine entrepris dans nos **cimetières** :
    - restauration de l'ancien cimetière de Fronville avec la 'Parcelle des étoiles'
    - réflexion sur un 'cimetière nature'
    - aménagement du cimetière de Hampteau avec nouveau columbarium
    - poursuivre la dynamique avec la cellule du patrimoine funéraire de Wallonie et continuer le travail de recensement des tombes ;

  - poursuivre les objectifs du **Plan de Cohésion Sociale** (PCS).

✓ **<u>Vie sociale</u>**

- favoriser la **mixité sociale** et poursuivre le travail avec les acteurs de terrain ;

- encourager la **mixité intergénérationnelle** dans notre projet socioculturel ;

- favoriser la prévention, la santé, l'accueil et l'implication de la personne handicapée avec la **CCCPH ;**

- collaborer avec le centre Henri Dunant et le Miroir Vagabond pour **l'apprentissage du français** et sensibiliser les structures communales à l'accueil des personnes illettrées ou ne maitrisant pas notre langue maternelle.

✓ **<u>Santé</u>**

- créer un **parcours santé** et promouvoir la pratique d'une activité physique ;

- relayer **les campagnes** d'information proposées au niveau fédéral, régional, communautaire ou provincial sur les grands thèmes de société : harcèlement, violence, prévention des maladies, sexualité, nutrition…

- étendre **l'accès au défibrillateur** et poursuite des formations du personnel aux techniques de réanimation.

✓ Urbanisme et mobilité

➢ Logement

- accéder aux demandes récurrentes de terrain à bâtir: beaucoup de jeunes mais aussi des retraités ou des adultes venant dans la région pour travailler sont demandeurs. La commune dispose encore de 2 **terrains à bâtir** : **rue de la Scierie** (3 emplacements) et **rue Bel Horizon** (1 emplacement). Ils vont être mis en vente…

- acquérir et équiper des terrains à bâtir pour les mettre en vente au prix coûtant. Nous contactons actuellement plusieurs propriétaires privés pour acquérir des terrains à bâtir, les équiper et les mettre en vente au prix coûtant. Ce n'est pas évident car les privés sont frileux vu le peu de rentabilité de l'argent placé à la banque…

- poursuivre le dossier de la ZACC « Derrière Hotton »…Il faut déclasser la 'Dorsale de la Famenne'…dossier en cours;

- poursuivre et appliquer les RUE « Moulin de Hotton » et « BigMat Melreux ;

- analyser l'offre de **logement social**. Elle est importante et implique la Famennoise, l'AIS Nord Luxembourg, le Miroir Vagabond, Integra et les services sociaux du CPAS. C'est un domaine où d'autres communes doivent investir car Hotton assume largement sa part avec une proportion importante de logements publics et sociaux : ils représentent respectivement **13 et 7 % du logement communal**.

- examiner la possibilité de créer des **logements « tremplin »** pour accueillir des jeunes ménages.

- favoriser **l'habitat au-dessus des commerces** tout en maintenant notre volonté de surface minimale à 50 mètres carrés

➢ **réhabiliter les ruines** parsemées sur notre territoire en collaboration avec la CCATM, la DGO4 et la RW sera mise en route.

➢ envisager l'ouverture zones de 'Glamping', en collaboration avec IDELUX. Voir dossier.

➢ Personnes handicapées : inventaire des emplacements de parking PMR, améliorer l'accessibilité des bâtiments publics, étudier la problématique PMR pour chaque dossier traité.

- <u>Mobilité</u>

  - **Sécurité routière**.

    - renforcer la politique préventive appliquée jusqu'ici par des **actions répressives** en collaboration avec la zone de police Famenne Ardenne (ZPFA) la Région wallonne et le Fédéral : radars préventifs et répressifs, lidar, 'radar tronçon'..
    - Analyser toutes les problématiques ponctuelles liées à la mobilité et à la sécurité soulevées par les citoyens.
    - poursuivre la politique **d'amélioration des parkings** en terminant l'aménagement rue du Baty et veiller au bon équipement de chaque village en cette matière. Revoir la signalétique des parkings et envisager la création d'un parking moto.

  - **Développement de la mobilité douce**.

    Conserver la politique de développement de la mobilité douce en amplifiant le Ravel, en procédant à des traçages routiers et en développant des voies lentes en site propre.

  - **Les routes régionales**.

    Collaborer avec le SPW pour maintenir un suivi régulier des voieries régionales et réaliser les aménagements nécessaires (parc d'activités économiques de Bourdon (PAE) et au niveau des magasins 'Allmat' et 'Okay' et du pont à Hotton).

- <u>La police</u>

  Renforcer la présence policière sur le territoire notamment grâce à l'installation à Melreux de la police locale et de la police d'intervention du CENTRE.

PAR AILLEURS, 8 THÉMATIQUES SONT ACTUELLEMENT SUR LA TABLE ET DOIVENT BÉNÉFICIER D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :

- Site à rénover (SAR) "Les Nutons"
- Contournement de Hotton et ZACC
- Terrain de football de Hotton
- Terrain de motocross de Hotton
- Zone de loisirs
- Cinéma Plaza
- Parc d'activité économique (PAE) de Bourdon
- Patrimoine : Moulin Faber